

de compassion vers son frère coupable. Et votre exemple, votre influence m'ont changé, et j'ai voulu vivre pour demander pardon à Dieu. Ne me dites pas qu'en quittant Vienne vous me remettez entre les mains d'un saint prêtre; c'est près de vous que je veux vivre, c'est près de vous que je veux mourir...

(A suivre)

SOMMAIRE.

LE CHEMIN DE FER DE TORONTO ET OTTAWA.
LA LANGUE FRANÇAISE.
ECHOS DE JOUR.
LE PARLEMENT FRANÇAIS.
LE SERVICE TELEGRAPHIQUE.
LE MEURTRE DE WINGSTEDT.
COURRIER DE HELL.
A THÈRES OTTAWA.
MUSIQUES D'OTTAWA.
MARCHÉS FRANÇAIS.
F. L. L. S. - La Gazette: *Revue de Navery.*

Jeudi, 18 Décembre 1879. LE CHEMIN DE FER DE TORONTO ET OTTAWA.

Le Globe et le Telegraph publient chacun, à la date du 15 courant, un article très favorable au chemin de fer de Toronto et Ottawa. Ce dernier publie même une carte qui fait voir clairement les avantages de la ligne projetée.

On sait qu'au mois de décembre, 1877, les contribuables de Toronto refusèrent voter un bonus de \$300,000 pour cette entreprise. Le Globe les excusa sur la durée des temps à cette époque; mais, ajouta-t-il, chose bonne à noter, en passant, aujourd'hui que la prospérité nous revient, les contribuables n'ont aucune raison de refuser une subvention à une ligne qui offrira tant d'avantages à notre ville. Quo les Torontois ne consentent ou refusent, dit encore le même journal, la ligne se construira. Mais s'ils ne votent pas un bonus, ils pourront bien perdre l'avantage que leur donnerait l'établissement de la gare dans les limites de la cité.

Le Telegraph énumère longuement les raisons pour lesquelles Toronto, par intérêt bien entendu, doit accorder un bonus. Il signale, entr'autres, le fait que ce chemin de fer amènerait directement à Toronto le minerai de fer de Marmorata, de Madoc, que l'on est maintenant obligé d'expédier à Buffalo par Belleville, la Grande Jonction et le Grand Tronc. Ce serait alors, chaque semaine, mille tonnes de ce minerai, qui arriveraient à Toronto, moyennant des prix de transport très réduits; et il s'établirait nécessairement, dans cette ville, des hauts-fourneaux, des forges et des fonderies.

Le Globe fait observer que cette ligne donnera une communication directe avec l'Océan, la seule que nous ayons maintenant étant le Grand Tronc qui est actuellement encombré et souvent obligé de laisser du fret, pendant plusieurs jours, dans ses dépôts.

Voici, d'après le même journal, ce que la ligne projetée ferait gagner en distance:

De Toronto, via Montréal à Boston.....	Milles..... 663
De Toronto à Ottawa.....	220
D'Ottawa à Colton Landing.....	79
De Colton à Rouse's Point.....	41
De Rouse's Point à Boston.....	286
Distance épargnée entre Toronto et Boston..... 43	

Enfin, le Globe n'hésite pas à prédire que cette ligne donnera nécessairement d'excellents résultats. Cela ne paraît guère douteux, car la ligne traverserait une région en grande partie cultivée et abondante en ressources de toute nature.

Nos confrères discutent naturellement la question au point de vue des intérêts de Toronto; mais il est certain que la ligne sera encore plus avantageuse à Ottawa qu'elle mettrait en communication avec une vaste partie de l'intérieur d'Ontario, sans compter qu'elle nous amènerait indubitablement une bonne partie du commerce de l'Ouest. La province de Québec est aussi fortement intéressée à la construction de cette route, dont le fret contribuera considérablement à alimenter le chemin de fer du Nord, avec lequel elle aura correspondance directe par le pont que l'on construit en ce moment au-dessus des Chaudières.

Dimanche dernier, Mgr Bourget, archevêque de Marianne, a bien voulu consentir, malgré son grand âge et ses infirmités, à promouvoir au diaconat, dans la chapelle de sa résidence au Saut au Récollet, les messieurs dont les noms suivent: Théodore Joseph Gervais, du diocèse de Montréal; Azarié Dugast, même diocèse; Michel Jean Hart, Spring field; Mathias Clément Lenihaw, Dubuque, Iowa; Geraldus Thomas Nagle, Dubuque.

LA LANGUE FRANÇAISE.

La Minerve publie un excellent article sur la langue française au Canada et se plaint qu'un trop grand nombre de nos compatriotes semblent préférer l'anglais à leur langue maternelle. La conclusion de l'article de notre confrère mérite d'être citée:

Ce qu'il y a de plus agaçant dans cette affaire, c'est que l'on paraît croire que parler anglais est bon genre, aristocratique et qu'en parlant la langue de Dickens on s'imprime un cachet de distinction. On ignore donc que depuis qu'elle existe, la langue française a toujours été, en Europe, par excellence, la langue du grand monde, la langue des cours et de l'aristocratie? En Angleterre, il n'est pas permis à un homme instruit de ne pas savoir le français. Ceux qui ont souffert de ce qu'on appelle ici "le temps des offiters" se rappellent que presque tous les militaires anglais parlaient notre langue. Dernièrement, le Saturday Review, en parlant d'une traduction anglaise de la vie de Napoléon Ier, par Lanfrey, dit qu'elle ne voyait pas l'utilité d'une pareille traduction, attendu que la connaissance du français est si généralement répandue dans les classes instruites en Angleterre, qu'on préfère lire dans l'original l'œuvre des écrivains français.

Mais nos anglophones ignorent-ils que le Français est la langue diplomatique de l'Europe, que tous les traités sont rédigés dans cette langue? Bismarck qui a voulu lui enlever cet honneur, a été obligé de signer le traité de Berlin, rédigé en français. Et ce même Bismarck, complaisant encore contre la France, négociait avec le chancelier de Berlin à deux ans. Après la clôture des négociations, il y eut dîner où des santes furent portées à l'Italie, à l'Allemagne. De quelle langue s'est-on servi à ce dîner dont les convives étaient hostiles à la France et qui sortaient de préparer une alliance contre ce pays? Nos franco-phobes seront surpris de l'apprendre! Mais Bismarck et M. Nigra n'ont parlé que français. Lorsque, l'an dernier, le roi de Danemark donna à sa fille à un prince allemand, au dîner de noces, il proposait le serment des nouveaux époux en cette langue française qui n'est pas assez distinguée pour quelques-uns de nos doctes! C'est en se servant de notre langue, que le représentant du roi d'Espagne, le duc de Baylen, demandait pour son maître à l'empereur d'Autriche la main de l'archiduchesse Marie-Christine. Et ces serments?

Quo nos élégants se détrompent, qu'ils acquiescent d'abord des connaissances, ensuite qu'ils apprennent leur langue et en approfondissent la merveilleuse souplesse et nous pouvons leur garantir qu'ils auront à leur disposition un merveilleux instrument pour faire valoir leur esprit et leur intelligence.

Nous pouvons ajouter que l'Europe n'est pas seule à apprécier notre langue. Aux Etats-Unis, la littérature et la langue française sont de plus en plus à la mode et sont étudiées d'une façon sérieuse par un très grand nombre de personnes. Dans beaucoup de familles riches, à New-York et à Boston, on se pique de bon goût de savoir parler la langue la plus recherchée du vieux monde. Nous savons aussi que des centaines d'écoliers des Etats-Unis viennent chaque année étudier le français dans nos collèges et nos convents.

Il peut arriver des circonstances dans lesquelles, par suite de la migration ou de toute autre cause incontrôlable, un Canadien pourra avoir oublié le français; mais qu'il dédaigne de propos délibéré sa langue maternelle pour lui préférer l'idiome de Shakespeare ou de Goethe, voilà le fait d'un sot ou d'un ignorant de la plus belle eau. Il méprise une langue que les têtes couronnées et les plus grands génies se sont fait gloire de parler, une langue qui est l'une des formes les plus admirables qu'ait revêtues la parole humaine.

Oui, soyons fiers de notre langue, et qu'on ne nous dise pas de parler français avec une pureté extrême, dans un pays où l'on est obligé de se servir presque incessamment de deux langues, nous ne devons rien négliger pour étudier le français et éviter autant que possible toute altération qui pourrait en diminuer le charme ou la beauté.

ECHOS DU JOUR.

L'honorable James Skead est actuellement à Montréal où il assiste à une réunion du conseil exécutif de la Chambre de commerce fédérale.

Le dernier numéro de la Gazette officielle du Canada contient la nomination du major Ernest Taschereau comme lieutenant de la batterie "B". C'est une bonne nomination.

L'événement dit que M. J. C. Chassé, de Québec, l'inventeur d'un nouveau système de télégraphie, remporte le plus beau succès dans les expériences qu'il fait actuellement aux Etats-Unis.

M. S. Rivard, maire de Montréal, a accepté la candidature de nouveau. Il mérite d'être élu par acclamation, car il remplit dignement la charge de premier magistrat de la métropole commerciale.

M. J. S. Carwell, de Charlottetown, L.P.E., vient d'être nommé sénateur en remplacement de M. le sénateur Howland qui a été récemment nommé gouverneur de l'île. On fait les plus grands éloges du nouveau sénateur.

Nous regrettons d'avoir à enregistrer la mort de M. Daniel Galbraith, député aux Communes pour North Lanark. Le défunt était l'un de nos représentants les plus âgés et était généralement estimé. Quatre membres des Communes sont morts depuis les élections générales: MM. Trenbly, Caley, McLeod et Galbraith. Les trois premiers ont été remplacés par des conservateurs, et il en sera probablement ainsi du quatrième.

On parle de commencer, dans le Maine, la publication d'un journal qui sera l'organe de l'élément canadien-français dans cet Etat. La presse franco-canadienne se développe promptement dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre.

Plusieurs journaux, dit le Mail, font courir le bruit qu'au retour de la princesse Louise, une cour régulière sera ouverte à Rideau Hall. Cette histoire est peu croyable et demande des preuves. Ce qu'on dit est, en tous cas, fort exagéré.

Une dépêche annonçait, l'autre jour, que l'élection du Dr Bergin, député de Cornwall, avait été annulée. Ce dernier a posé de nouveau sa candidature avec les meilleures chances de succès, et il aura pour adversaire M. McLenahan, celui-là même qu'il a battu à l'élection du 17 septembre 1878.

Il y a quelque temps, des membres de la Société de tempérance ont porté certaines accusations contre M. O'Reilly, commissaire et inspecteur des licences, en cette ville. M. Lotten, du département provincial des licences, fait actuellement une enquête à ce sujet.

On nous apprend la mort de l'honorable M. Le Maire, décédé hier matin à Saint-Benoit. Le défunt était conseiller législatif et avait été ministre provincial. C'était un homme éminemment respectable et un partisan dévoué du parti conservateur. Ses funérailles auront lieu à Saint-Benoit, samedi, le 20 décembre courant, à 9 heures A. M.

M. René Mauzaize, dont nous annonçons l'arrivée avant-hier, part ce soir pour Montréal dans le but de s'embarquer samedi à New-York pour la France. Durant son séjour à Ottawa, il a eu des entretiens tout à fait satisfaisants avec plusieurs personnes importantes, entre autres les membres français du gouvernement.

Une industrie qui va renaitre est celle de la fabrication des cuirs. Le prix des cuirs a considérablement augmenté depuis quelques mois et le Monetary Times dit que bon nombre de tanneries de Montréal ont reçu de fortes commandes de Liverpool et autres points du Royaume-Uni, pour du cuir à semelle, pour lequel on donne les plus hauts prix payés depuis bon nombre d'années.

Le dernier numéro de l'Opinion Publique contient un excellent portrait et une notice biographique de M. J. P. Bêaume, avocat de Québec, et président de la société Saint-Jean Baptiste de cette ville. M. Bêaume est l'âme de l'organisation qui aura pour résultat la grande fête du 24 juin, 1880. C'est tout à fait l'homme de la circonstance. Il a fait ses preuves en maintes occasions.

Les six nouveaux membres de la Chambre des Représentants du Congrès, qui viennent de prêter serment, ont rempli tous les faveurs vides. La chambre est donc au grand complet, 293 membres, répartis ainsi: 150 démocrates, 131 républicains, 11 greenbackers ou partisans du papier-monnaie, et un démocrate indépendant, le docteur Felton; ce qui donne aux démocrates une majorité nette de 7 voix.

M. W. L. McArthur, un des propriétaires des carrières de grès de la Baie des Chaleurs, nous informe qu'il reçoit les meilleures nouvelles de son agent. Les commandes abondent pour ce magnifique grès canadien, depuis que le gouvernement a imposé des droits sur le grès de l'Ohio que M. McArthur vendait, en grande quantité sous l'ancien tarif. Il est très satisfait aujourd'hui d'avoir acheté une carrière en Canada. Encore un des effets de la protection.

Le Canadien, de Saint-Paul, dit que les négociants de cette ville se plaignent vivement des droits de douane qui entravent le commerce entre la Minnesota et la province de Manitoba. Autrefois, la contrée de la Rivière-Rouge était en bonne partie approvisionnée de denrées par les commerçants de Minnesota—le tarif de l'ancienne colonie d'Assiniboia étant de seulement 4 pour cent—; mais les choses sont bien changées depuis l'établissement du système protecteur. Les principaux fournisseurs de

Manitoba sont aujourd'hui des négociants ou industriels de Montréal et Toronto. Nous voulons le Canada pour les Canadiens!

Le Nord dit qu'une requête a été présentée au lieutenant-gouverneur le priant d'ériger le village de Saint-Jérôme en municipalité de ville sous le nom de "ville de Saint-Jérôme." A la même séance du conseil, il a été passé un règlement permettant une remise de toutes taxes municipales pendant vingt-cinq ans aux manufacturiers qui viendraient s'établir à Saint-Jérôme. Avec le développement de la région environnante, cette localité qui a déjà fait de grands progrès, est destinée à devenir un centre d'affaires très important.

Aux Etats-Unis, en 1878, on a fabriqué 340 millions de livres de fromage, et 960 millions de livres de beurre; sur cette quantité, on a exporté 93 pour cent de beurre et 41 pour cent de fromage. Le Danemark, avec seulement 60 millions de livres de beurre, en a exporté 30 millions ou 50 pour cent. Mais dans les exportations de beurre et de fromage par les Etats-Unis, il y en a une forte quantité de production canadienne, étiquetée américaine une fois de l'autre côté de la frontière.

Monsieur L. A. Huguet Latour vient de publier la deuxième livraison du second volume de son *Annuaire de Ville-Marie*. Ces brochures qui se succèdent de six mois en six mois, depuis plusieurs années, sont remplies de renseignements historiques sur les institutions catholiques de Montréal et sur les paroisses des environs. Bien entendu que l'auteur donne gratuitement et son temps et une partie de ce qui lui coûte l'impression de ses ouvrages, car les travaux de ce genre n'ont jamais rapporté d'argent à personne; mais c'est du patriotisme bien placé.

Nous apprenons avec plaisir que M. Octave Dionne vient d'être promu à la charge de comptable en chef du département des travaux publics, M. Baine devenant comptable du département des chemins de fer et canaux. M. Dionne remplit depuis plusieurs années, avec succès, les fonctions d'assistant-comptable dans l'ancien département des travaux publics et nous n'avons aucun doute qu'il sera tout à fait à la hauteur de la tâche difficile et responsable qui vient de lui être confiée. Nos meilleures félicitations.

Le comité chargé de s'enquérir de l'administration de la Banque Ville-Marie conclut son rapport dans les termes suivants: "Après un sévère examen des affaires, votre comité se croit obligé de donner de nouveau l'opinion contenue dans un premier rapport le 1er octobre dernier, savoir: Que la banque devrait être mise en liquidation aussitôt et aussi économiquement que possible, dans l'intérêt des actionnaires. Votre comité considère qu'il est impossible pour la Banque de continuer les affaires à l'avantage des actionnaires. C'est pourquoi votre comité suggère que des mesures immédiates soient prises pour obtenir le pouvoir nécessaire afin de procéder à une liquidation volontaire des affaires de la Banque au moyen d'un syndicat choisi par les actionnaires et qu'instruction à cet effet soit donnée au bureau des directeurs." Ce rapport a été adopté.

Un correspondant de Rome écrit que depuis la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception par Pie IX, en 1854, le 8 de décembre est devenu une des plus brillantes fêtes romaines et le jour de cette fête, cette année, on avait redoublé de zèle pour fêter le 25e anniversaire avec une solennité inaccoutumée. Le pape n'a pas offert en public depuis l'Occupation italienne de l'empire, mais le pape Léon XIII a reçu ce jour-là plus de mille personnes y compris 500 pèlerins italiens. Sa Sainteté était entourée de vingt cardinaux, avec plusieurs autres prélats nobles et les gardes Palatines en grand uniforme durant l'audience. La messe a été célébrée par le cardinal San Stefano, dans la basilique de Saint-Pierre, et durant la journée on a prié constamment sur la tombe de Pie IX.

L'hiver est très rigoureux en Europe. La Seine vient de geler, ce qui n'était pas arrivé depuis 1853. A Vienne on n'avait pas éprouvé un pareil froid depuis 1838. Il est tombé ne la neige jusqu'en Sicile. Le froid est intense dans la Haute-Silésie, où la famine se fait déjà sentir. Le thermomètre est descendu à 12 degrés au dessous de zéro. La famine vient aussi s'ajouter aux rigueurs de l'hiver en Calabre, où les émeutes commencent à se produire parmi les pauvres gens sans emploi et sans pain.

LETTRE DE WASHINGTON.

(De notre correspondant spécial)

Le Congrès.—Les marques de commerce.—Le téléphone.—Consommation.—En la faveur Canadien.—Les œuvres de Champlain.

Le Congrès est en session, mais fait peu de chose. Il va s'ajourner pour les fêtes de Noël et se mettra sérieusement à l'œuvre en janvier. Comme c'est la première session régulière du présent Congrès, la constitution n'en limite pas la durée et l'ajournement pourra n'avoir lieu qu'à printemps, ou même dans l'été.

La Cour suprême des Etats-Unis vient de décider que la loi du Congrès pourvoyant à l'enregistrement des marques de fabrication n'est pas constitutionnelle, les divers Etats n'ayant jamais donné au Congrès le pouvoir de légiférer en pareille matière. Cette décision affectant de nombreux intérêts, un amendement constitutionnel à cette loi va être soumis et donnera au gouvernement fédéral le contrôle des marques de fabrication.

L'usage du téléphone se répand de plus en plus. Un de mes amis qui fait le commerce de bois et de charbon, me dit que ses pratiques lui ont donné avis qu'elles n'auraient plus donner leurs ordres à son bureau, mais qu'il est si muni d'un téléphone. Bientôt, nous pourrions recevoir les nouvelles, le matin, dans notre lit, avant l'arrivée des journaux.

Une cause qui intéresse beaucoup nos compatriotes, vient d'être jugée devant une cour de l'Etat du Massachusetts. Il y a quelque temps, un disciple du fameux Chiniquy est venu prêcher à Holyoke, un de nos centres canadiens-français. M. le curé de l'église du Précieux-Sang, le Rév. M. André B. Dufresne, a défendu aux fidèles d'aller entendre le soudit prêcheur. Tous ont obéi, sauf un canadien, devenu anglais et qui se donne le nom de Joseph Parker. M. le curé a cru devoir lui interdire publiquement l'usage des sacrements de l'Eglise. Parker tient des voitures de louage et il a poursuivi le Rév. M. Dufresne en dommages, prétendant que sa dénonciation en chaire avait fait du tort à son commerce. Or, il est à remarquer que ce n'est pas un demandeur et condamné M. le curé à l'amende énorme de \$3,433.00.

Mais c'est assez parler des apôtats et de leurs disciples. Voici des faits plus consolants. M. Paschal Plante, ex-cantier de Sorrel, et résidant aujourd'hui à Washington, vient de prendre place parmi les grands inventeurs de notre siècle. Il vient de découvrir un procédé par lequel il sépare l'or du quartz et le dégage des matières terreuses, sans employer l'eau. Il a travaillé pendant douze ans à la machine qu'il emploie pour appliquer son procédé et pour la quelle il a obtenu un brevet, le 30 septembre dernier. Il vient d'arriver en Californie où ses machines se vendent parfaitement à dix mille dollars la pièce. M. Plante, bien que simple ouvrier, jouit de la plus haute considération à Washington où il est à la tête de toutes les bonnes œuvres, entr'autres la société Saint-Vincent de Paul. Tous ses compatriotes, parents et amis, apprendront avec plaisir, le succès si légitime qu'il obtient en ce moment.

La société Prince, de B-ston, vient de publier le second volume d'une traduction anglaise des voyages de Champlain. Cet ouvrage aura trois volumes. Il comprend le voyage de 1603 et tout ce qui a été publié dans les relations de 1613 et 1619. Il n'en sera tiré qu'un nombre très limité d'exemplaires qu'on vendra seulement aux membres de la société.

Washington, D. C., le 14 déc. 1879.

LE PARLEMENT FRANÇAIS.

Au moment où les chambres françaises viennent de reprendre leurs travaux, il n'est pas sans intérêt de connaître la composition des différents groupes qui forment la majorité des deux chambres.

LE SÉNAT.

Le sénat est composé de 300 membres: 75 inamovibles et 225 sénateurs départementaux. En l'état actuel, nous avons des sénateurs de MM. Guéroux (Dordogne), Rouland (Seine Inférieure), Valentin (Rhône), les deux premiers réactionnaires, le troisième républicain, le nombre des sénateurs départementaux est réduit à 222. Les 75 inamovibles se subdivisent en 49 républicains et 26 réactionnaires.

Les 222 sénateurs départementaux se divisent en 138 républicain et 84 membres à la droite.

La majorité républicaine actuelle du sénat est donc de 177 membres. La minorité n'en compte que 120.

LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

La chambre, si elle était au complet, devrait se composer de 535 membres, avec les deux sièges nouveaux de la Guyane et du Sénégal.

Mais par suite de la mort de M. Bertrand-Micent et de la démission de MM. Journault et Gent, trois députés appartenant à la gauche, la représentation nationale est réduite à 532 membres, qui se répartissent de façon suivante:

Droite.....	145
Gauche.....	387
Sièges vacants.....	3
535	

Centre gauche.....	41
Centre.....	158
Union républicaine.....	132
Union et extrême gauche réunies	17
Extrême gauche.....	21
Indépendants.....	18
387	

La droite est ainsi composée:

Bonapartistes.....	93
Légitimistes.....	34
Centre droit.....	15
Indépendants.....	3
145	

L'idolâtrie disparaît peu à peu en Chine. Plusieurs des églises qui étaient autrefois les plus fréquentées ont été mises au vent. Un grand nombre d'idoles ont été vendues pour la valeur qu'elles représentaient le métal dont elles étaient formées.

Bon nombre d'Américains achètent des chevaux à Québec pour des spéculateurs des Etats-Unis. On nous informe qu'ils ont déjà expédié deux chars remplis de chevaux aux Etats-Unis. Ils ont payé en moyenne \$60 pour chaque animal.

On annonce l'invention d'un nouveau bateau qui peut non seulement drager et nettoyer le lit des rivières en été, mais aussi, en hiver, se frayer un passage à travers la glace, quelle qu'en soit l'épaisseur. Il est question au congrès, de nommer une commission pour examiner cette invention et en faire l'essai. Si l'uccès répond aux espérances de l'inventeur, on peut s'attendre à quel que chose comme une révolution dans le commerce du Nord-Ouest.

ROBES EN PEAU D'OURS NOIR \$13.00

Les Robes ont été honnêtement acquises, quoique pourtant leur prix semble indiquer le contraire.

Treize piastres! mais le sportsman le plus économique ne pourrait pas aller tuer un ours et en faire une robe pour ce prix-là.

Et s'il avait même la chance de remporter la dépouille de l'animal en triomphe, il regretterait de ne s'être pas fait accompagner par un fourreur expérimenté, à qui incombe le devoir de s'exposer au danger pour permettre au public de se promener d'une manière confortable.

R. J. DEVLIN

22, RUE RIDEAU.

Cadeaux de Noël

JOUR DE L'AN.

CHEZ CHATFIELD, 92, RUE RIDEAU.

On trouvera: Vases, Coupes et Soucoupes, Gobelets, services de toilette, Lampes, Crayons, verres à vin, etc.

La Compagnie dite CHINA HALL, 36, RUE RIDEAU.

Annonce respectueusement l'ouverture de ses Spécialités pour les Fêtes.

EN ROUTE: Une magnifique consignment d'ARTICLES DE FANTAISIE EN MAJOLIQUE ET PORCELAINE, Venant directement des manufactures de STAFFORDSHIRE, Qui sera ouverte, sous peu de jours.

J. D. THOMSON, GERANT. Ottawa, 17 Déc. 1879.

Avis de Déménagement THOMAS BIRKETT

A transporté son magasin au coin des rues RIDEAU ET WILLIAM, à sept portes de son ancien établissement.

Ayant plus de facilités pour son commerce, il peut offrir, à ses anciens principes et aux nouvelles, tous les avantages dans l'achat de leurs marchandises.

Rappelez-vous de l'adresse: NOUVEAU Bâtiment en Brique

COIN DES RUES RIDEAU ET WILLIAM, Vis-à-vis LA THÉRIÈRE (TEA POT).

HUILE ASTRALE PRATT

150 degrés à l'épreuve du feu.

La meilleure huile de charbon du monde; PAS DE FUMÉE, PAS DE SENTEUR, PAS D'EXPLOSION. SEULEMENT CHEZ

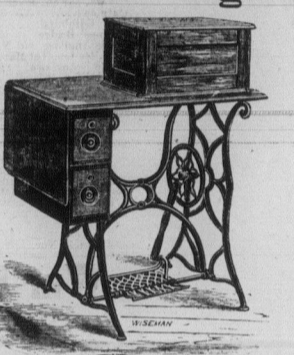
SHAW CRYSTAL HALL

68 Rue Sparks.

PRENEZ GARDE!

Certains gens font passer de l'huile du Canada pour celle des Etats-Unis, prétendant l'acheter de nous pour fournir leurs clients.

CECI EST FAUX. Il n'y a pas d'autre huile américaine en ville et aucun marchand ou revendeur ne l'achète de nous, ni ne peut la vendre. Cette huile ne peut s'acheter que de nous, à notre établissement 63 rue Sparks, et de là est destinée à tous nos clients.



Williams' Singer

LA MEILLEURE MACHINE À COUDRE DU MONDE.

N'a pas son égale pour la fini, la durée et l'économie de l'ouvrage fait.

2000 SONT MAINTENANT EN USAGE A UTAWA.

Aucun autre MOULIN ne donne autant de satisfaction. THOMAS MAY, Agent général pour Ottawa.

BUREAU PRINCIPAL: 910 Rue Sparks. SECCIONNAIRE: 284, RUE DALHOUSIE. Ottawa, 25 nov., 1879. 6m.

Le grand ETABLISSEMENT DE LA VILLE, POUR MARCHANDISES DE MODES, Vêtements d'hommes etc., etc.

EST CELUI DE G. C. EGAN, 537 & 539 RUE SUSSEX.

Les gens de la campagne trouveront leur avantage à venir examiner notre Stock.

537 & 539 RUE SUSSEX, OTTAWA. Ottawa, 10 novembre 1879.

"Le Bien Public"

Poêle double, le meilleur qui existe.

30 pouces.....\$10
36 ".....12

SEULEMENT CHEZ M. ESMONDE RUE SPARKS.

N.B.—Ces poêles ne peuvent être achetés aux prix ci-dessus qu'en produisant cette annonce.